

## PERMIS DE FORMER

### PUBLIC VISÉ :

Cette formation s'adresse à toute personne identifiée comme tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration et de la Boulangerie, Pâtisserie et Chocolaterie

### PRÉ REQUIS :

Aucun pré requis

### ACCESSIBILITÉ :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation

**Mme Line BULTEAU** – [line.bulteau@mfr.asso.fr](mailto:line.bulteau@mfr.asso.fr) – 02 51 57 81 81

**Mme Elisabeth TRAVERT** – [elisabeth.travert@mfr.asso.fr](mailto:elisabeth.travert@mfr.asso.fr) – 02 51 57 81 81

### DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

2 journées non consécutives (14 heures)

### TARIF :

**350€ les 2 jours de formation**

Repas pris en charge par la MFR - Hébergement et transport non inclus

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 12 participants

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Accroître les compétences des tuteurs et maîtres d'apprentissage en termes d'accueil, d'information, de communication, d'encadrement, d'accompagnement, d'évaluation et de transfert de compétences

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

#### **Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR**

Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant dans le secteur HCR - Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance

#### **Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel – Accueil et accompagnement et Organisation du parcours de formation**

Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHR

Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel

#### **Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail**

Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail

Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation

#### **Initiation au Droit Social : Les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR**

Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

### MODALITÉS DE LA FORMATION :

Présentiel en centre de formation

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ENCADREMENT PAR ÉQUIPE :**

**Moyens pédagogiques :** Formation prenant appui sur l'expérience et le vécu, situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes, travaux de groupe avec synthèses et bilans, analyse réflexive

**Moyens techniques :** Salle de formation équipée d'un écran et d'un vidéoprojecteur

**Moyens d'encadrement :** animateurs de sessions « permis de former » depuis de nombreuses années, formés dans l'accompagnement

### **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :**

Positionnement en début de formation

Evaluation des acquis

Evaluation de la satisfaction

Délivrance de l'attestation normée de l'organisme certificateur de la branche HCR, Certidev

### **HORAIRES et LIEU :**

**A la MFR St Michel Mont Mercure -Rue Godard – 85 700 SEVREMONT**

Du lundi au vendredi 9h00 -12h30 / 13h30-17h00

**En entreprise - Nous contacter pour plus de renseignements**

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Cette formation doit être mise à jour tous les 4 ans.

### **Contacts :**

**02.51.57.81.81**

**Florian PERIDY** – Coordinateur de dispositif de la formation continue – [florian.peridy@mfr.asso.fr](mailto:florian.peridy@mfr.asso.fr)

**Caroline PLANQUES** – Secrétaire de la formation continue – [caroline.planques@mfr.asso.fr](mailto:caroline.planques@mfr.asso.fr)

## PERMIS DE FORMER

### MISE À JOUR

#### PUBLIC VISÉ :

Cette formation s'adresse à toute personne identifiée comme tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration et de la Boulangerie, Pâtisserie et Chocolaterie ayant suivi la formation initiale depuis moins de 4 ans ou ayant encadré des alternants sous contrat de travail sur une période de 5 ans précédant la date de signature dudit contrat

#### PRÉ REQUIS :

Avoir suivi la formation initiale depuis moins de 4 ans

#### ACCESSIBILITÉ :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation

Mme Line BULTEAU – [line.bulteau@mfr.asso.fr](mailto:line.bulteau@mfr.asso.fr) – 02 51 57 81 81

Mme Elisabeth TRAVERT – [elisabeth.travert@mfr.asso.fr](mailto:elisabeth.travert@mfr.asso.fr) – 02 51 57 81 81

#### DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

1 journée (7 heures)

#### TARIF :

**175€ la journée de formation**

Repas pris en charge par la MFR - Hébergement et transport non inclus

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 12 participants

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Mettre à jour les connaissances acquises : comprendre les enjeux du tutorat, distinguer les contrats en alternance dans le secteur HCR

#### PROGRAMME DE LA FORMATION :

##### **Rôle et missions de la fonction de tuteur, maître d'apprentissage dans le cadre des contrats d'alternance**

Mise à jour sur :

- Les conditions d'une intégration professionnelle réussie
- Les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (transmission et évaluation des compétences)
- Les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

#### MODALITÉS DE LA FORMATION :

Présentiel en centre de formation

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ENCADREMENT PAR ÉQUIPE :

**Moyens pédagogiques :** Formation prenant appui sur l'expérience et le vécu, situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes, travaux de groupe avec synthèses et bilans, analyse réflexive

**Moyens techniques :** Salle de formation équipée d'un écran et d'un vidéoprojecteur

**Moyens d'encadrement :** animateurs de sessions « permis de former » depuis de nombreuses années, formés dans l'accompagnement

### **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :**

Positionnement en début de formation  
Evaluation des acquis  
Evaluation de la satisfaction  
Délivrance de l'attestation normée de l'organisme certificateur de la branche HCR, Certidev

### **HORAIRES et LIEU :**

**A la MFR St Michel Mont Mercure -Rue Godard – 85 700 SEVREMONT**

Du lundi au vendredi 9h00 -12h30 / 13h30-17h00

**En entreprise - Nous contacter pour plus de renseignements**

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Cette formation doit être mise à jour tous les 4 ans.

### **Contacts :**

**02.51.57.81.81**

**Florian PERIDY** –Coordinateur de dispositif de la formation continue – [florian.peridy@mfr.asso.fr](mailto:florian.peridy@mfr.asso.fr)

**Caroline PLANQUES** – Secrétaire de la formation continue – [caroline.planques@mfr.asso.fr](mailto:caroline.planques@mfr.asso.fr)